



Ton job, l'Urssaf et toi

Dès que tu as 5 minutes,

lis cette brochure !

On t'explique tout ce que tu dois
savoir sur le travail déclaré, son utilité
et les droits que cela va te donner

La mission de l'Urssaf ?

La Sécurité sociale est un système de solidarité qui nous protège tous à chaque étape de notre vie. Elle couvre différentes situations ou événements liés aux domaines suivants : maladie, famille, accidents du travail, maladies professionnelles et retraite. **L'Urssaf est l'organisme de la Sécurité sociale en charge de collecter et redistribuer les cotisations et les contributions servant à la financer et plus largement à financer le système de protection sociale.**

Et ce n'est pas tout ! L'Urssaf, c'est aussi :

- **Accompagner tous les employeurs et entrepreneurs à chaque étape de la vie de leur activité** : nous les aidons dans leurs démarches administratives, les informons sur leurs obligations sociales et leurs droits, et les soutenons en cas de situations difficiles.
- **Assurer une saine concurrence entre les entreprises et garantir les droits des salariés** : au travers des contrôles, nous corrigeons les erreurs de déclarations des employeurs et luttons contre le travail dissimulé qui met en danger les salariés : la fraude, le travail au noir...

Quel est ton rôle dans notre système de protection sociale ?

Un salaire ça permet de payer le loyer, d'acheter à manger ou même de s'offrir des petits plaisirs. Mais un salaire déclaré ce sont aussi des soins remboursés en cas de maladie ou d'accident, des allocations pour la rentrée scolaire, des financements pour une formation, le chômage pendant la recherche d'un nouvel emploi, et la retraite pour bien vieillir. Ces prestations sont versées grâce aux cotisations et contributions sociales dont tu es à l'origine en travaillant.

Nous avons toutes et tous un rôle à jouer dans le bon fonctionnement de notre système de protection sociale.

Toi, aussi, tu peux y participer en t'assurant que tu es déclaré

- **Si tu es salarié** (en alternance, intérim, CDI, CDD), tu contribues au financement de notre protection sociale via la part salariale des cotisations. Tu dois t'assurer que ton travail est déclaré par ton employeur. Si tu as besoin d'aide pour comprendre ton bulletin de salaire, nous sommes là pour t'accompagner.
- **Si tu es indépendant**, tu participes au financement de notre modèle social en payant des cotisations sociales basées sur ton chiffre d'affaires. Si tu as des questions sur ta déclaration, nous sommes là pour t'aider.

Être déclaré, c'est avoir des droits

- Tu tombes malade, la majeure partie de tes frais médicaux est prise en charge
- Tu es malade ou blessé et tu ne peux pas travailler, tu perçois des indemnités à la place de ton salaire
- Tu es étudiant, tu bénéficies d'aides pour payer ton loyer
- Si tu es atteint d'un handicap, tu bénéficies d'une allocation
- Tu es jeune actif, tu bénéficies d'aides pour lancer ta carrière professionnelle et te former
- Tu arrives au terme de ta vie professionnelle, tu reçois un revenu régulier tout au long de ta retraite

**Plus d'informations
sur tes droits**



À quoi sert
l'Urssaf ?



 **Urssaf**

Collecte

les cotisations sociales

+27 millions
de salariés

+12 millions
d'usagers



Redistribue

les cotisations
sociales...

...à 834 partenaires
dont les organismes
de la Sécurité sociale
(Assurance maladie,
Assurance Retraite,
Caisse d'allocations
familiales, etc.)
qui versent des
prestations sociales
aux Français

38% Santé

29% Retraite

9% Famille

7% Chômage

7% Autonomie

Remboursement de la dette sociale

3% Accidents du travail
et maladies professionnelles

2% Formation professionnelle

2% Transports publics

1% à d'autres organismes finançant
le logement, l'invalidité-décès
et l'emploi des travailleurs
en situation de handicap

Et sans l'Urssaf ?

Pas de déclaration, pas de protection

Travailler sans être déclaré, même pour un petit boulot, comporte des risques importants. Le travail au noir, ou travail dissimulé, c'est exercer une activité non déclarée à l'Urssaf. Sans déclaration, l'Urssaf ne peut percevoir de cotisations, car elle ignore que tu travailles.

Tu n'es donc pas protégé, tu n'as pas de droits sociaux. C'est à dire pas de couverture en cas d'accident du travail, et tu ne peux pas bénéficier des prestations liées à la santé, au chômage ou encore à la retraite par exemple.

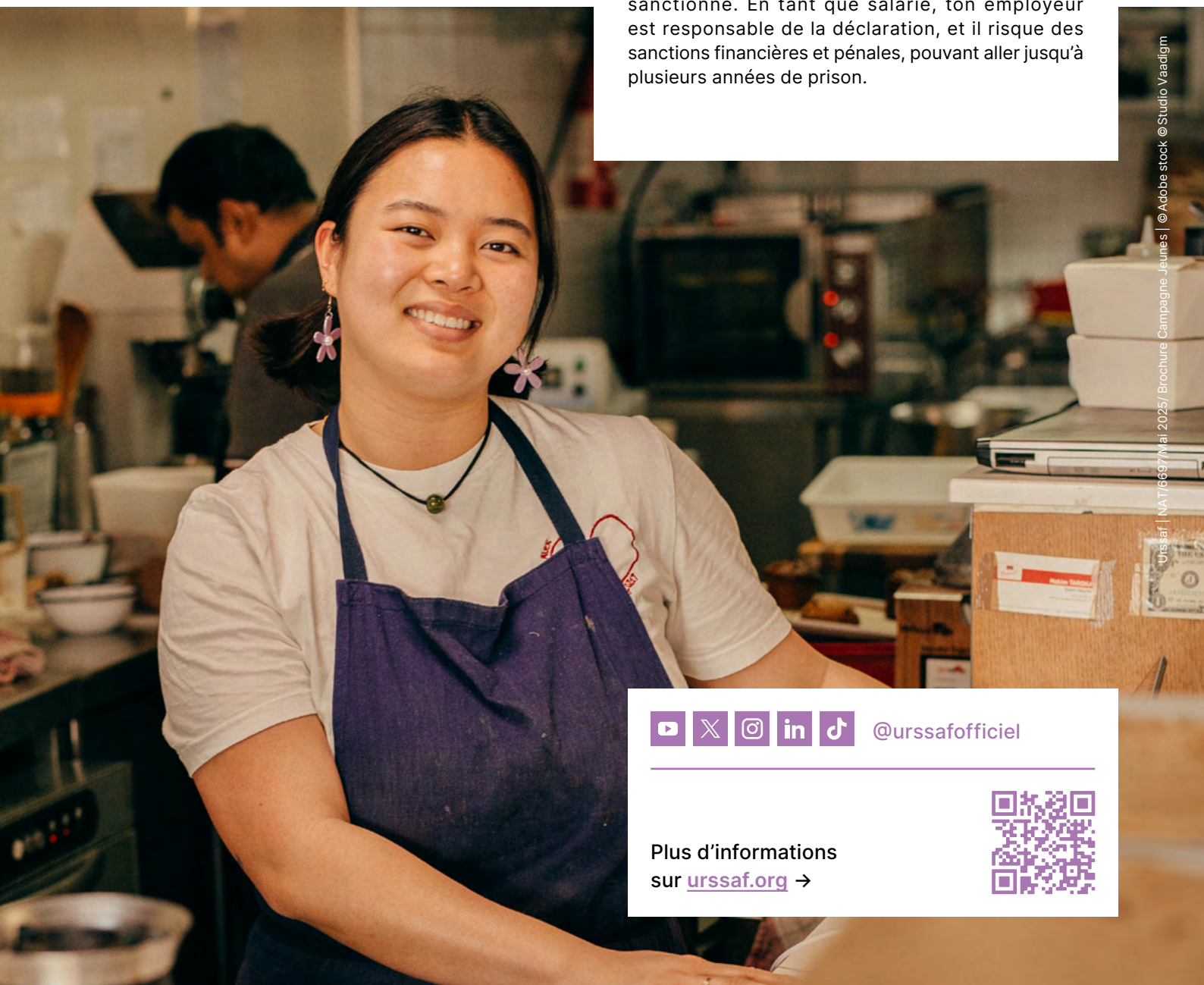
Comment t'assurer que tu es bien déclaré ?

Rien de plus simple, il suffit d'adopter quelques bons réflexes :

- T'assurer que ton employeur te remet une copie de ta déclaration préalable d'embauche. C'est obligatoire, que ce soit en entreprise ou association !
- Signer ton contrat de travail, qui doit préciser le motif de recrutement, la durée du contrat, et éventuellement la période d'essai.
- Être vigilant en lisant ton bulletin de salaire, pour vérifier que le nombre d'heures rémunérées correspond bien au nombre d'heures réellement travaillées.

Dois-tu t'attendre à des sanctions si tu n'es pas déclaré ?

Oui, si tu es travailleur indépendant, tu peux être sanctionné. En tant que salarié, ton employeur est responsable de la déclaration, et il risque des sanctions financières et pénales, pouvant aller jusqu'à plusieurs années de prison.



     @urssafofficiel

Plus d'informations
sur urssaf.org →

